

AFFAIRE N°24/26 - Décisions modificatives au Budget de 1975.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande l'autorisation d'effectuer au Budget de 1975, les opérations ci-après :

Virements de crédits

Du chapitre 944 Art. 608 - Fournitures de bureau.....	300,00
pour le chapitre 945 Art. 609 - Autres fournitures.....	300,

Du chapitre 951 Art. 611 - Rémunération du personnel temporaire	69 000
pour le chapitre 970 Art.8 280 - Titres annulés.....	69 000

Du chapitre 903 Art.232-24 - Construction Scolaire	
rue Sainte-Marie.....	11 000

Du chapitre 903 Art.232-59 - Construction Scolaire	
à la Rivière.....	25 000

pour le chapitre 903 Art.232-62 - Construction Scolaire	36 000
à Commune Prima.....	36 000

Régularisation

Annulation en recettes d'investissement de la somme de.....	57 565
Chapitre 901 Art.1 406-04 - Relèvement des amendes de police	

et prise en compte de la même somme en recettes de fonctionnement..	57 565
Chapitre 970 Art.827 - Produits s/exercices antérieurs	
instruction 74-26 -- MO du 12 février 1974	

Ce qui fait apparaître au Budget Supplémentaire de 1975 un prélèvement pour dépenses extraordinaires de 57 565 F, modifie le calcul des opérations indirectes qui s'élèveront à 3 486 042,17 F.

Chapitre 930

Montant des dépenses directes.....	882 565
réparties entre les chapitres 932 et 936 proportionnellement aux	
dépenses strictes prévues à ces chapitres	

Chapitre 932	235 493,59
Chapitre 936	3 473 344,60

3 708 838,19

Répartition :

Chapitre 932	$\frac{882\ 565 \times 235\ 493,59}{3\ 708\ 838,19} =$	56 038,68
--------------------	--	-----------

Chapitre 936	$\frac{882\ 565 \times 3\ 473\ 344,60}{3\ 708\ 838,19} =$	826 526,32
--------------------	---	------------

882 565,00 F

Chapitre 931
(inchangé)

Chapitre 932

Montant des dépenses directes.....	235 493,59
Montant des dépenses indirectes.....	<u>186 159,51</u>

421 653,10

à répartir entre les services utilisateurs proportionnellement
à la surface des bâtiments occupés.

Chapitre 934 - Administration générale	8 %	33 732,25
Chapitre 936 - Voirie	2,60 %.....	10 962,98
Chapitre 940 - Etat-Civil	0,10 %.....	421,65
Chapitre 942 - Police et incendie	1,75 %.....	7 378,93
Chapitre 943 - Enseignement	79,90 %.....	336 900,83
Chapitre 945 - Sports-piscine	0,80 %.....	3 373,22
Chapitre 951 - Services sociaux - Cimetière	1,25 %.....	5 270,66
Chapitre 955 - A. M. G.	0,20 %.....	843,31
Chapitre 967 - Abattoir - marchés	5,40 %.....	<u>22 769,27</u>
		421 653,10

Chapitre 934

Montant des dépenses directes.....	1 506 772,92
Montant des dépenses indirectes.....	<u>145 035,53</u>

1 651 808,45

est facturé aux différents services proportionnellement au nombre
d'agents qui y sont affectés

Chapitre 936 - Voirie.....	28,25 %.....	4 66 635,89
Chapitre 940 - Etat-Civil	3,95 %.....	65 246,43
Chapitre 942 - Sécurité et police	8,60 %.....	142 055,53
Chapitre 943 - Enseignement	35,40 %.....	584 740,19
Chapitre 944 - Œuvres sociales scolaires	4,55 %.....	75 157,28
Chapitre 945 - Sports	3,45 %.....	56 987,39
Chapitre 951 - Services sociaux	2,40 %.....	39 643,40
Chapitre 955 - Aide Sociale	8,70 %.....	143 707,34
Chapitre 967 - Service à caractère industriel et commercial	4,70 %	<u>77 635,00</u>
		1 651 808,45

Rectification d'articles

Chapitre 902 : annulation des articles 1 406-01, 1 406-02, 1 406-03
remplacés par les articles 1 059-01, 1 059-02 et 1 059-03.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOpte A L'UNANIMITE

x

x

x